



édito

Marianne PETER

Adjointe au maire de Geudertheim

La 13^e édition du G'IM se présente avec toujours la même

volonté d'avancer. Malgré une conjoncture difficile pour l'ensemble des collectivités, plusieurs projets se sont concrétisés depuis la parution du numéro précédent.

- le début des travaux d'alimentation en gaz naturel par Réseau GDS ;
- les travaux d'assainissement et de voirie du lotissement Heiligenhaesel ;
- le remplacement des réverbères fatigués au Coteau du Soleil.

Sur le plan social, dans le cadre de l'aide à la personne et du CCAS, la fête de Noël de nos aînés a été une nouvelle fois une belle réussite et le Programme d'Activation Cérébrale organisé par la MSA en partenariat avec la municipalité a permis la constitution d'un groupe de travail qui se réunit tous les lundis après-midi. Quant aux projets à venir, le city stade est dans les starting-blocks.

Le dynamisme de la vie associative ne se dément pas au vu de la richesse et de la régularité des manifestations. J'en profite pour vous convier à partager un moment de chaleur et de détente devant une boisson et un bretzel fraîchement cuit au marché du jeudi après-midi qui a repris le 17 mars après sa trêve hivernale.

Au nom de l'ensemble de la municipalité, je vous souhaite de joyeuses fêtes pascales. ■

Geud'actus



■ Nouveaux arrivants

En 1990 a eu lieu la première cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. À cette époque, il a été enregistré 65 arrivées pour autant de départs. Vingt ans plus tard, on compte 95 nouveaux arrivants pour autant de départs. Geudertheim se maintient.

Après avoir présenté les vœux de bienvenue, le maire Pierre GROSS fait l'éloge de notre village, des associations en présentant leur président, et évoque les projets pour 2011 :

- Aménagements de la rue du Général de Gaulle en venant de Hoerdt jusqu'à la mairie ;

- Arrivée du gaz naturel dans notre commune ;
- Début des travaux d'aménagement de l'aire de loisirs avec le city stade ;
- Démarrage des travaux de viabilisation et de la commercialisation des terrains de construction du lotissement Heiligenhaesel ;
- Achèvement du parcours « Ludisme et Équilibre vital » en partenariat avec la commune de Hoerdt.

Seule ombre à ce bel optimisme, le risque de fermeture d'une classe à l'école maternelle pour la rentrée prochaine. D'où



l'incitation faite aux parents à inscrire leurs enfants à l'école du lieu de résidence, leur permettant ainsi de participer à la vie du village dès leur plus jeune âge.

Le maire remet enfin la médaille et le diplôme de la prévention routière à Lola FLEURENTIN qui a terminé 19^e en finale

départementale. « Qu'anciens et nouveaux Geudertheimois avancent main dans la

main pour le « bien vivre » dans notre commune », tel est en conclusion le souhait du maire qui invite ensuite l'assistance à partager le verre de l'amitié.

■ Adjugé !

Vendu pour 12 232,88 € !

Le 22 décembre 2010, sous la houlette dynamique de Vincent HIMBER, a eu lieu la vente aux enchères de bois de chauffage. Pas loin de 100 acheteurs potentiels sont venus pour cette adjudication. En tout, 147 m³ et 169 stères de chêne, hêtre et charme ont été vendus au profit de la commune de Geudertheim. Le produit de cette vente sera réinvesti dans le développement et l'entretien de notre forêt communale.

■ Lotissement Heiligenhaesel

Comme annoncé dans le G'IM 12, les travaux de viabilisation du terrain avec l'amenée des réseaux et la création des infrastructures de la première tranche ont effectivement démarré au mois de janvier. Ils sont réalisés par l'entreprise LINGENHELD. Tous les terrains de la



SOMMAIRE

> Geud'actus	1 à 4
> Infos pratiques	4
> Tribune ouverte	5 à 8
> Le calendrier	8
> Le dossier «Pétanque»	9
> Le dossier «Finances»	10 à 11
> Etat civil	12

première tranche destinés à la construction de maisons individuelles ont été attribués. Les premiers permis de construire devraient être déposés dans la foulée. Le prix de cession de l'are de terrain viabilisé s'élève à 15 000 € fondation de clôture et citerne de stockage d'eau pluviale comprises.

■ **Recensement**

Entre le 20 janvier et le 19 février, les foyers geuderthemois ont reçu la visite d'un des 4 agents recenseurs, tous de Geudertheim, connaissant donc bien le village. Les agents n'avaient pas d'heures de travail précises, chacun était libre de s'organiser comme il l'entendait. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec le « coordonnateur communal », fonction occupée à Geudertheim par Alain KREMSER. Chargé d'organiser et de centraliser le recensement de la commune, son rôle était aussi d'intervenir lorsque des cas particuliers se présentaient, aidé en cela par le « superviseur » de l'INSEE.

En dépit du caractère obligatoire et de la valeur pourtant déclarative du recensement, les agents, à Geudertheim comme ailleurs, ont pu constater encore quelques réticences. À eux de rassurer les plus méfiants, en expliquant la démarche et le but du recensement qui n'a notamment aucun rapport avec la taxe d'habitation ou avec le fisc, comme veut le faire croire la légende ! La commune n'exploite en aucun cas les questionnaires, transmis directement à l'INSEE.

Toutes les réponses n'ont que des fins statistiques. Les questions jugées parfois indiscrettes sur le confort de l'habitat servent à établir des échantillons représentatifs de la population lors des enquêtes de ménages. Le recensement est une photographie de la France à une date donnée, fournissant des statistiques sur la population, son évolution, sa répartition, ainsi que sur l'état du parc immobilier. Il permet d'orienter les politiques publiques : construction de voies de communication, d'établissements scolaires, de complexes sportifs, de maisons de retraite etc. À l'échelle communale, le recensement permet d'établir le nombre d'habitants et, d'après celui-ci, de déterminer la dotation globale de fonctionnement et le nombre de conseillers municipaux. Les résultats devraient être transmis aux communes vers la mi-décembre. L'INSEE recense chaque année un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants. Le prochain recensement à Geudertheim aura donc lieu... en 2016 !

■ **PAC Eurêka**

Dans le cadre du Plan Alzheimer lancé par le gouvernement, la MSA et ses différents partenaires ont organisé à Geudertheim

une conférence débat sur la mémoire le lundi 24 janvier 2011 à la salle polyvalente, suivie d'un échange avec des professionnels et les quelque 95 participants. Le 7 février 2011 a eu lieu une rencontre individuelle avec le médecin. Le 14 février a débuté une série de 16 séances hebdomadaires (tous les lundis de 14 h à 16 h) pour les 12 personnes volontaires, qui consistent en des exercices d'activation cérébrale trouvant des applications dans la vie courante.

■ **Prix village fleuri**

Le 18 décembre dernier s'est tenue à l'Hôtel du département à Strasbourg la remise des prix du concours départemental 2010 des maisons, villes et villages fleuris.



Geudertheim a obtenu le 1^{er} prix dans sa catégorie (communes de 2 001 à 5 000 habitants). Le maire Pierre GROSS a reçu à cette occasion le diplôme d'honneur ainsi qu'un bon d'une valeur de 1 832 € pour l'achat d'une tondeuse chez Outils WOLF SAS. Le département du Bas-Rhin peut se vanter d'être le 1^{er} département fleuri. Il compte 404 communes inscrites au concours, soit 82 % des communes du département ; 137 villes et villages bas-rhinois sont labélisés de 1 à 4 fleurs. C'est un record !

■ **Marché aux fleurs**



La commission Aménagement et fleurissement organise son 3^e marché aux fleurs le dimanche 15 mai 2011. Profitez de cette occasion pour acheter vos fleurs et vos plants de légumes. Dès samedi 14 mai, il y aura deux expositions :



- Monique SCHWETTA et Laurence MÔME, passionnées de point compté, montreront leurs chefs d'œuvre dans la salle des mariages de la mairie ;

- Des adeptes enthousiastes d'art floral, conseillées par Jeanne JUND, embelliront la salle Philippe SCHMITT, à la Maison de la culture, avec leurs compositions « Fleurs en fête ».

Grande nouveauté le dimanche, une exposition d'épouvantails qui feront l'objet d'un concours, mais aussi une tombola comportant plusieurs tirages et des animations de jeux à la ludothèque où l'ABAMA organisera un troc spécial femmes. Tout au long de ces deux journées, buvette et petite restauration seront proposées.





■ Le gaz naturel à Geudertheim

Le 17 février dernier, environ 150 personnes ont assisté à la réunion publique d'information relative à l'arrivée du gaz naturel à Geudertheim, proposée à la salle polyvalente par Réseau GDS, le concessionnaire choisi par la commune. Après une brève introduction du maire Pierre GROSS rappelant les diverses étapes ayant précédé cette réunion, et notamment la date du 14 janvier 2011 à laquelle a été signé le contrat de concession de 40 ans, divers intervenants de Réseau GDS, emmenés par leur directeur général Sylvain WASERMAN, ont présenté la société, les différentes sources d'approvisionnement de gaz et les énormes volumes des réserves connues, puis le planning prévisionnel des travaux, les solutions combinées gaz et énergie solaire, les conditions tarifaires du raccordement.

Dès le printemps 2011, le gaz en provenance de Brumath sera installé dans toute la rue du Général de Gaulle, constituant l'ossature du réseau dans le village, simultanément aux travaux de réaménagement de la rue depuis la mairie jusqu'à la sortie sud vers Hoerd. À la fin de ces travaux, une nouvelle couche de roulement sera posée sur la totalité de la rue, y compris le tronçon allant de la mairie à la sortie ouest vers Brumath. Il ne sera alors plus possible de rouvrir la chaussée avant 5 ans. C'est pourquoi les riverains de la rue du Général de Gaulle qui sont décidés à installer le gaz naturel chez eux avant 5 ans doivent impérativement faire poser un branchement pendant les travaux, même s'il ne l'utilise pas immédiatement.

Le gaz sera également amené rue de Kurtzenhouse au lotissement «Heiligenhauesel», rue du Moulin jusqu'à l'église, et à l'entrée est de la rue du Chevreuil. Pour 2012, le programme prévisionnel des travaux n'est qu'indicatif, et sera adapté en fonction des demandes de branchements rue par rue. La micro-zone d'activités sera alimentée en gaz naturel via une canalisation venant de Hoerd. Invité par Réseau GDS, Robert RUMPLER,

président de la COPFI (Corporation Obligatoire des Patrons Ferblantiers Installateurs du Bas-Rhin, qui regroupe notamment tous les métiers du génie climatique), a attiré l'attention de l'auditoire sur le choix de l'entreprise réalisant la partie privée de l'installation à partir du compteur à gaz, de même que celle assurant son entretien, recommandant vivement de choisir parmi celles possédant le logo « Professionnel du gaz » pour les installateurs, et le logo « Professionnel Maintenance Gaz », garantissant un dépannage 24 h/24 toute l'année, pour la maintenance. Il a aussi présenté les différentes subtilités du crédit d'impôt ou de l'éco-prêt à taux zéro, conseillant à chacun d'aller consulter son banquier pour déterminer quel dispositif est le plus avantageux selon sa situation personnelle. Plusieurs interlocuteurs sont à votre disposition pour installer un branchement gaz chez vous ou répondre à vos questions.



Les professionnels devront contacter Gabriel WOLFF au 03 88 75 22 52 (courriel : gwolff@reseau-gds.fr). Les particuliers peuvent s'adresser à Laurent ECKERT au 03 88 75 20 42 (courriel : leckert@reseau-gds.fr) ou Christophe RECH au 03 88 75 21 49 (courriel : crech@reseau-gds.fr). N'hésitez pas à les appeler, ils sauront vous guider dans le choix de la solution la mieux adaptée à vos besoins.

■ Brèves du conseil municipal

1) Renaturation de la Zorn

La commune de Geudertheim a été autorisée à participer financièrement à la renaturation d'une partie linéaire de la Zorn, dans sa section la plus canalisée, afin de lui rendre un tracé plus naturel et une meilleure fonctionnalité écologique. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune de Hoerd, les communes de Geudertheim et de Bietlenheim participant financièrement au prorata d'une clé de répartition approuvée le 29 octobre 2011.

2) Coulées de boues

Dans le cadre de la recherche d'un traitement efficace des coulées de boues dont la commune de Geudertheim est régulièrement victime, le maire, après avoir rencontré les représentants de la chambre d'agriculture et du Conseil Général en janvier, a obtenu l'accord du conseil municipal pour consulter différents bureaux d'études afin de faire établir et chiffrer un programme d'actions. Le prestataire sera choisi d'ici fin avril. En attendant Pierre GROSS recevra les agriculteurs exploitant le ban communal et organisera une visite des secteurs touchés accompagné des partenaires techniques concernés.

3) Plan communal de sauvegarde - DICRIM

Le plan communal de sauvegarde (PCS) et le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) ont été approuvés par le conseil municipal.

Ces documents peuvent être consultés en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

4) Départ en retraite

Le maire a informé le conseil municipal que Rémy ZINCK a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2011.

■ Dans nos écoles

L'équipe enseignante de Geudertheim a de nouveau obtenu l'autorisation de sa hiérarchie pour organiser deux stages de remise à niveau durant les vacances de Pâques. Deux groupes de six élèves, l'un du CM1, l'autre du CM2, pourront ainsi bénéficier de l'appui pédagogique de leur enseignante du 18 au 21 avril 2011, y compris le mercredi. En complément Anne GUILLON et Christine LÉGER ont accepté d'intervenir à l'école Pflimlin de Brumath pour des modules équivalents.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les élèves geudertheimois obtiennent le score de 96,4 % de réussite à l'évaluation départementale mi-CP et sont reconnus par le collègue comme les plus performants à leur entrée en sixième, ainsi que l'attestent cette année encore leurs résultats du premier trimestre : 16 élèves sur 20 ont obtenu soit les "félicitations", soit les "encouragements".

■ Une matinée très sympa

Une soixantaine de villageois s'est mobilisée le 26 mars pour des actions sur l'environnement. Un groupe dirigé par Alfred WAEFFLER, président de l'AAPPMA de Geudertheim, a sillonné une grande partie du ban communal et est même allé au-delà en parcourant tout le Strassburgerweg (route de la forêt).



Quatre remorques ont été remplies de détritus. Un autre groupe, emmené par le responsable de l'ONF Vincent HIMBER, a repeuplé la forêt dans la parcelle 9. Mille pins sylvestres, cinquante épicéas, cent érables sycomores et cinquante pins douglas vont reboiser cette partie qui sera prochainement clôturée pour la protéger des dégâts de la faune. Cent cinquante épicéas ont été plantés pour réapprovisionner la commune en sapins de Noël. L'année 2011 étant l'année internationale de la forêt, l'opération de plantation sera renouvelée cet automne. Les deux groupes se sont retrouvés à l'étang de pêche Zornmatt autour d'une grande tablée, certains appréciant leur premier barbecue de l'année. Pierre GROSS a remis à Alfred WAEFFLER une carpe naturalisée, future mascotte de l'AAPPMA ?



➤ Infos pratiques

■ Une nouvelle entreprise : DKProject

Nouvellement créée, et unique en Alsace, la société DKProject a vu le jour à Geudertheim, au début de cette année, au 64 rue du Général de Gaulle, son siège social. Voici comment Christian LORENTZ, son gérant, définit son activité : « ma société a vocation à répondre aux besoins de ses clients en matière de décapage, de remise en valeur du patrimoine matériel, et de mise à nu des matériaux que sont les bois, les pierres et les métaux ». Cette entreprise mobile a choisi un éco-procédé unique dans notre région.



DKProject accompagne ses clients, qu'ils soient particuliers, professionnels ou collectivités, dans leurs projets de rénovation, y compris les petits.

Découvrez sa vitrine internet à l'adresse suivante : www.dkproject.fr ou téléphonez au 06 71 44 14 87 ou au 03 68 461 641.

■ Faites le mur !

La boulangerie KUCIA met gracieusement un mur de sa boutique à la disposition de tous les artistes quels qu'ils soient. Ils pourront ainsi exposer l'une de leurs œuvres pendant deux mois. Peut-être auront-ils un acquéreur potentiel qui en « tombe en amour* », comme cela s'est déjà produit pour une esquisse de Michel BILLAU. Point de gêne, ni de modestie ! Artistes, faites-vous connaître à la boulangerie KUCIA grâce à sa charmante boulangère qui a souvent des idées originales !



* expression québécoise

■ Collecte des ordures ménagères

Les collectes des ordures ménagères des mercredis 27 avril et 15 juin 2011 sont reportées respectivement aux jeudis 28 avril et 16 juin 2011.

■ Collecte des encombrants

Une collecte des objets encombrants aura lieu le jeudi 7 juillet 2011 à partir de 5 h du

matin. Pour faire enlever un objet, il est impératif de s'inscrire à la CCBZ au 03 90 64 25 50 ou au 03 90 64 25 59 avant le mardi 5 juillet à 16 h.

■ Plantation

Les fleurs sont l'affaire de tous et c'est ensemble que nous créons l'attrait du village. Aussi reprenez la date du samedi 21 mai pour aider la commission Aménagement et fleurissement à fleurir les massifs et parterres du village.



■ Au fil des fleurs

Ce nouveau magasin ouvrira ses portes le 6 mai au 3 rue des Tournesols. Vous pourrez y découvrir des bouquets variés, des compositions florales naturelles et artificielles, des arrangements pour cérémonie et fêtes de famille, des compositions de deuil, des plantes d'intérieur et d'extérieur, des tableaux floraux, des idées cadeaux et l'encens aux huiles naturelles de Grasse. AU FIL DES FLEURS vous propose aussi ses services pour vos entretiens de jardin, tailles d'arbres et arbustes, plantations et rempotages. Le magasin sera ouvert le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 9 h à 18 h, et pour les fêtes à fleurs (St Valentin, fête des mères et des grands-mères, Pâques, Toussaint et Noël). Les livraisons seront possibles toute la semaine sur commande.

Christophe ELTER : tél. 03 88 25 61 12 ou 06 81 56 58 37.

Site internet : www.aufildesfleurs.free.fr.

■ Nouvelle infirmière

Il existe à présent trois cabinets de soins infirmiers à Geudertheim. Après Dominique KOPF et Marianne PETER, nous accueillons Sophie FOURNIER au 8 rue Hornwerck depuis le 1^{er} mars 2011.

Voici leurs coordonnées que vous retrouverez sur le site www.geudertheim.fr :

Sophie FOURNIER, 8 rue Hornwerck, tél. 03 69 08 26 91 ou 06 25 99 37 55 ;

Dominique KOPF, 17 rue Sainte Maison, tél. 03 88 68 01 10 ;

Marianne PETER, 94 rue du Gal de Gaulle, tél. 03 90 29 53 37 ou 06 20 92 36 09.

> tribune ouverte

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les villageois sur leurs activités. Le contenu de cette rubrique est sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Les informations à insérer devront être déposées à la mairie ou envoyées par courriel à michele.heussner@geudertheim.fr. La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 22 juin 2011 pour parution en juillet.

■ Sublime



Sublime était le concert de Noël donné en l'église catholique par Dominique TORTIELLO et le chœur des Anges de la Magel. Ce ténor lyrique, et son fils Louis-Marie, alto, ont interprété des airs du temps de Noël de Mozart, Schubert, Franck, Grüber etc. Leurs voix emplissaient divinement l'église.



En deuxième partie, dirigés par Dominique TORTIELLO, les Anges de la Magel (la Magel est un ruisseau qui traverse les villages de Grendelbruch et Mollkirch, d'où sont originaires ces petits anges), ont chanté remarquablement des airs populaires tels que *Douce Nuit*, *Les Anges dans nos Campagnes* ou *La Légende de Saint Nicolas*. Alexis PLATZ accompagna ces

interprétations à l'orgue qui, sous ses mains expertes, résonna comme voilà longtemps qu'on ne l'avait plus entendu.



Sublime également le concert donné dans la même église par l'harmonie Concordia de Schwindratzheim sous la direction du Geudertheimois Patrice FURST. L'auditoire s'est laissé bercer par ses instruments à vent et certains rythmaient même du pied, tant ils vibraient avec la musique.



Remarquable était le morceau pour deux trompettes *Adam et Ève* de Reynaud, arrangé par Patrice FURST et qu'il a dû présenter à un examen dans son jeune âge ! Le batteur nous a ébahis dans *Medley Sound*, une autre de ses œuvres parmi la trentaine qu'il a déjà composées. Merci à ce jeune ensemble de qualité qui nous fit oublier pendant un moment nos tracas quotidiens.

■ La Musique fait salle comble !

Le concert de la Musique de Geudertheim a rassemblé de nombreux mélomanes le samedi 26 février. Ils ont d'abord été régalez par un excellent repas qui a fait l'unanimité, servi par les jeunes et les adultes du groupe folklorique. Après une marche introductive, le président Yves OHLMANN, en ce 175^e anniversaire de l'association, a tenu à rendre hommage à

tous les membres et responsables qui, depuis sa création, se sont investis pour la développer. Les 30 musiciens ont interprété avec brio pas moins de 15 morceaux assez variés, tels que des *Danses hongroises* de Brahms, la 2^e valse de Chostakovitch, *Let's twist again*, *Gimme gimme gimme*, sous la baguette d'Édouard RIEDINGER, secondé par Jérémy OHLMANN qui a dirigé plusieurs morceaux dont un qu'il a lui-même composé. Le même concert sera donné le samedi 16 avril à la salle polyvalente de Kurtzenhouse, où pourront se rendre celles et ceux qui souhaitent l'écouter ou le réécouter.



■ Question de bon sens

Dans son livre *Carnet de notes*, Patrick SÉBASTIEN écrit : « Quand on rédige un testament, on a l'impression de s'envoyer à soi-même un courrier qu'on ne recevra jamais. » Pourquoi évoquer cette citation ? Lorsque nous voulons nous identifier, nous précisons notre patronyme et notre adresse postale. Curieusement, lorsqu'on distribue du courrier, on s'aperçoit que beaucoup d'entre-nous n'ont ni nom, ni numéro de rue ! L'entreprise La Poste nous rappelle quelques règles clés, pour une distribution de courrier réussie.

Chaque destinataire doit pouvoir être :

- Identifiable grâce à un nom, et une adresse simple et précise.
- Accessible, grâce à un accès facile et sûr.
- Equipé d'une boîte aux lettres conforme à la norme, moderne et pratique.

Ces règles seront tout autant appréciées par les autres distributeurs de plis ou de colis, ou par toute personne voulant s'assurer d'être à destination.

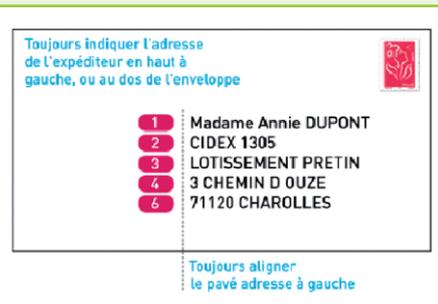
L'adresse est le seul moyen d'accéder à une personne et de lui délivrer le pli, ou l'objet dont il est destinataire. Elle constitue un élément du domicile. La dénomination de la voirie et la numérotation apposée sur

ses habitations sont deux composantes essentielles de sa qualité.

L'adresse obéit à une structure bien précise :

- Un numéro, tous les accès donnant sur une voie doivent être numérotés.
- Un type (allée, avenue, boulevard, rue, impasse...).
- Un libellé identifiant précisément la voie (allée des Fleurs, impasse des Musiciens, ...).

Voici ce que recommande La Poste :



Ligne 1 : Identité du destinataire (Civilité, titre ou qualité + prénom et NOM)

Ligne 2 : Identification du point de remise (ex. : Chez ...) ou du service de distribution CIDEX

Ligne 3 : Identification de la construction (ex. : Bâtiment, escalier ...)

Ligne 4 : N° + Libellé de la voie

Ligne 5 : Lieu-dit (Ligne vide dans l'exemple)

Ligne 6 : Code postal et Localité de destination

Si La Poste ne précise pas qu'il est indispensable d'apposer sur la boîte aux lettres le nom de tous les destinataires susceptibles de recevoir du courrier à une même adresse, c'est sûrement parce qu'il s'agit d'une QUESTION DE BON SENS... sauf peut-être si on compte « ... s'envoyer à soi-même un courrier qu'on ne recevra jamais » !

■ Théâtre alsacien



La troupe des « Geyderther Wackes » de Geudertheim a proposé une désopilante

farce historique, *Elsasser-Indiàner en Castroville em Texas*, aux amis du théâtre dialectal les 7, 8 et 9 janvier.

L'occasion pour eux de découvrir quelques véritables fondements de l'émigration alsacienne au Texas dans les années 1850, à Castroville, où l'on parle encore un tout petit peu alsacien de nos jours ! Par ailleurs, l'association théâtrale les « Geyderther Wackes » a participé à la 10^e opération « Un printemps pour notre langue » (Friejohr fer unseri sprochen), avec une soirée récréative inédite organisée le samedi 26 mars, fortement appréciée des amoureux de la culture et des spécialités alsaciennes.

■ Don du sang

Le lendemain de la Saint Valentin a manqué de générosité pour les malades qui ont besoin de sang. Seulement 38 donateurs ont participé à la collecte du 15 février dernier. L'Établissement Français du Sang et l'association S'Melhrad espèrent de tout cœur que cette désaffection n'est que passagère. Vous pouvez tous participer à l'inversion de cette tendance. Venez le mardi 10 mai donner un peu de vous-mêmes ou parlez-en au tour de vous. Les malades vous en seront reconnaissants.

■ QQQQCCP : pièce en trois actes

QQQQCCP : Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ?

Ce sigle, fil conducteur de la pièce, va nous aider à éclairer les arcanes du paiement d'une somme due par un particulier à une commune. Voici son déroulement décortiqué : chaque acteur répond à tour de rôle au QQQQCCP.

1. La Mairie :

Quoi ? Établissement d'un titre de recette = une facture.

Qui ? Par l'ordonnateur = la mairie.

Où ? Au comptable = Trésor Public.

Quand ? En principe 1 à 2 jours après son établissement.

Comment ? Par courrier postal.

Combien ? En 4 exemplaires = 1 pour le particulier, 1 pour la commune, 1 pour le percepteur, 1 pour le Trésor Public.

Pourquoi ? Pour faire procéder à son recouvrement = à la perception de la somme due.

2. Le Trésor Public :

Quoi ? Établissement d'un avertissement = avis de somme à payer.

Qui ? Le Percepteur = fonctionnaire préposé à la perception de la somme due.

Où ? Au domicile de l'intéressé.

Quand ? Après environ deux semaines, parfois plus.

Comment ? Par courrier postal.

Combien ? Le montant exigible.

Pourquoi ? Pour recouvrer la somme due.

3. Le Particulier :

Quoi ? Le paiement de la somme due.

Qui ? Le particulier.

Où : À la perception du Trésor Public indiqué sur l'avis de somme à payer.

Quand ? Avant l'expiration du délai de paiement indiqué sur l'avis.

Comment ? Par les moyens de paiement proposés sur l'avis.

Combien ? Le montant indiqué sur l'avis.

Pourquoi ? Pour payer la somme due à la Mairie.

■ Solidarité avec l'Ukraine

Action humanitaire

Les Supermarchés « SimplyMarket » ont organisé pour la quatrième année consécutive leur opération citoyenne « Quartier d'énergie » destinée à soutenir financièrement une association.

Celui du Neudorf a sélectionné AES (Actions et Échanges Slaves) Alsace pour son projet d'achat d'un défibrillateur cardiaque pour le centre de secours de la ville de Loutsk. Ce dernier n'a plus qu'un seul appareil à sa disposition pour 200 000 habitants. Un incendie a détruit un véhicule de secours contenant un des deux défibrillateurs.

Durant une semaine, des produits offerts par des industriels ont été vendus à 1, 2 ou 3 € au profit de deux associations présentes au magasin. Le directeur, monsieur TRENDEL, a remis un chèque de 1 024 € à Alain ARMAND, président d'AES Alsace.

Échange culturel

Dans le cadre du projet « Voltairenko » organisé par l'Ambassade de France à Kiev, Sophia et Irina, collégiennes de troisième à Lviv en Ukraine, ont été sélectionnées pour suivre les enseignements du deuxième trimestre au collège Baldung Grien de Hoerd. AES Alsace s'est chargée de trouver une famille d'accueil ayant un enfant en troisième. M. et Mme CHEVALLET de Hoerd ainsi que M. et Mme SZULGA de Geudertheim ont

répondu favorablement, permettant à leurs fils Baptiste et Fabrice d'être leur binôme. Le 21 janvier, Sandrine THOURON, principale du collège, et Claire CABANEL, principale adjointe, ont organisé une réception d'accueil en l'honneur de Sophia et Irina. Les deux classes d'accueil de troisième, le corps enseignant, les parents d'accueil, un membre d'AES Alsace et l'adjoint au maire de Hoerdts Didier KLEIN y ont participé.



5^e camion de la solidarité

Les 21 et 22 janvier 2011, les membres et bénévoles d'AES Alsace ont chargé le 5^e semi-remorque de 80 m³ de matériels divers destinés à des associations caritatives de Loutsk en Ukraine. Près de 15 tonnes de matériels ont été chargées en fonction de leurs demandes. Ainsi, grâce à l'intervention d'Étienne WOLF, maire de Brumath, nous avons pu acheminer près d'une centaine de fenêtres en PVC à double vitrage de différentes dimensions récupérées lors de la démolition de deux immeubles à Brumath. Elles vont servir à la construction d'un centre de rééducation pour handicapés moteurs. L'architecte les attendait pour terminer les plans.



Le convoi comprenait 75 cartons de chaussures, 50 cartons de jouets, des lits médicalisés, du matériel pour handicapés (fauteuils roulants, béquilles, déambulateurs, chaises percées), des vélos et 275 cartons d'habits pour enfants,



(de gauche à droite) : Matthieu, Dorothée, Loïc, Isabelle, Emeline, Julien, Justine, Fabien, Frédéric, Mathieu, Sébastien, Johnny, David et Stéphane

■ La classe 85 fête ses 25 ans !

Les membres de la classe 1985 de Geudertheim ont fêté leurs 25 ans en Thaïlande. Le 28 décembre, ils se sont envolés pour Bangkok où ils sont restés jusqu'à la Saint Sylvestre. Leur excursion s'est poursuivie à Pukhet jusqu'à leur retour, le 9 janvier.

Au programme des visites de palais, de

gratte-ciel, ou encore de plusieurs îles dont celle où à été tourné un film de la saga James Bond, *L'homme au pistolet d'or*. Alors que les températures étaient régulièrement négatives en Alsace, les participants, à 10 000 km de là, ont pu faire de la plongée, du jet ski, profiter de la plage, de la piscine de leur hôtel, mais aussi déguster les spécialités locales.

adolescents et adultes collectés auprès des habitants de Geudertheim et environs. Les associations Mouskitos de Mommenheim et Abama de Hoerdts sont de grands pourvoyeurs en matériel pour la petite enfance.

Le coût de ce transport est de 2 200 €, financé par des dons privés des bienfaiteurs de l'association. Un deuxième camion est prévu ce printemps ou cet été dès que l'autorité douanière ukrainienne aura donné son accord et que l'association aura les fonds nécessaires au financement du transport. Rappelons qu'AES ALSACE est habilitée par l'administration fiscale à délivrer des reçus fiscaux. L'association va participer à la tenue de la buvette au marché hebdomadaire et vous donne rendez-vous pour la soutenir par vos achats. Vous pouvez suivre ses actions sur son site Internet : www.aesalsace.org. Merci à tous ceux qui soutiennent l'association par leur engagement humaniste et solidaire.

■ Manifestations de l'AAPPMA

L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Geudertheim organisera les manifestations suivantes :

- Étang « Sandgrub » : pêche d'ouverture le 25 avril à 14 h avec une immersion de truites. Prix : 5 € par personne, donnant droit à une boisson et une paire de knacks.
- Étang « Zornmatt » : grand concours de pêche le 5 juin à 14 h avec repas de midi sur place. Concours de pêche amateur le 12 juin après midi.
- Distribution des permis de pêche : les dimanches 17 avril, 15 mai, 5 juin et lundi 6 juin à l'étang « Zornmatt » de 10 h à 11 h 30.

■ Le Moulin de la Zorn : le charme conservé !

Avec l'avancement des travaux et l'achèvement des appartements, la future résidence seniors OdeliA se dessine. Ainsi, un logement témoin a pu être aménagé

en harmonie avec les lieux. Le mobilier soigneusement sélectionné pour conjuguer ergonomie et esthétique promet une utilisation confortable et agréable au quotidien. Le ton est donné, Le Moulin de la Zorn alliera « cachet alsacien » et « élégance moderne ».

Pour tout renseignement, contactez nous :
ODELIA - Tél : 04 37 57 47 53
ou Courriel : contact@odelia.eu.
Sites Internet : www.odelia.eu
et www.residencegeudertheim.com



■ Soirée carnaval



C'est le samedi 12 mars que la salle polyvalente a été envahie par de drôles de personnages. En effet l'amicale des sapeurs-pompiers avait organisé sa traditionnelle soirée carnavalesque de la « BUREFASNACHT ». C'est dans une salle comble et une folle ambiance que le concours des meilleurs déguisements s'est déroulé au rythme endiablé de la musique. L'amicale et sa présidente Patricia PAULEN vous remercient et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



■ Culte « autrement »

Alternant avec les lectures du pasteur Claude CULLMANN le 13 mars au temple, les chants gospels du groupe « Les Voix INJILI » ont conquis les très nombreux fidèles qui n'ont pas hésité à joindre leurs voix au groupe pour l'accompagner. Créé en septembre dernier, il rassemble des chanteurs de toute l'Alsace sous la direction de Delphine CULLMANN. Cette première prestation fut un vrai succès, confirmé par des applaudissements ; ce culte était vraiment « autrement ».

Retenez dès à présent la date du 11 novembre 2011 pour le concert des « Voix INJILI » au temple de Geudertheim. Si vous souhaitez des renseignements ou

faire partie de cet ensemble qui répète le mercredi à la Maison des Loisirs et de la Culture d'Haguenau, contactez Delphine CULLMANN au 06 47 48 18 57.

Autres cultes

Vigile pascal le dimanche de Pâques à 8 h au temple, suivie d'un petit déjeuner au foyer offert par la paroisse. Après le culte vers 10 h 45, course aux œufs dans le jardin du temple pour les enfants de 4 à 12 ans. Les bulletins d'inscription seront distribués à l'école.

Dans le cadre de la fête des pompiers, le culte du dimanche 1^{er} mai sera célébré place du Général Picquart à 10 h 15.

> Le calendrier

Tous les jeudis : marché

■ **14 avril 2011**
Réunion publique annuelle

■ **18 au 21 avril 2011**
Remise à niveau école élémentaire

■ **25 avril 2011**
Pêche d'ouverture - AAPPMA



■ **1^{er} mai 2011**
Fête du 1^{er} mai – Sapeurs-pompiers

■ **8 mai 2011**
Tournoi de foot des jeunes - FCG

■ **10 mai 2011**
Don du sang - s'Mehlrad

■ **14 mai 2011**
• Expositions art floral et point compté
• Dîner dansant (repas asperges) - FCG

■ **15 mai 2011**
• Expositions art floral et point compté
• Marché aux fleurs
• Journée spéciale femme à la ludothèque - ABAMA

■ **21 mai 2011**
Plantation fleurs dans le village

■ **22 mai 2011**
Concert de l'école maternelle avec Mom Ziks - Festival Basse-Zorn'Live

■ **27 mai 2011**
Séance du Conseil Municipal



■ **2 juin 2011**
Fête du printemps - Paroisse protestante

■ **5 juin 2011**
Concours de pêche - AAPPMA

■ **12 juin 2011**
Concours de pêche amateurs - AAPPMA

■ **17 juin 2011**
Kermesse école élémentaire

■ **18 juin 2011**
Fête de la musique - Jeunes Troubadours

■ **26 juin 2011**
Tournoi de foot intersociétés - FCG



■ **1^{er} juillet 2011**
Séance du Conseil Municipal

Pétanque-Club de la Zorn - Geudertheim

Si vous êtes intéressés par la pratique de la pétanque, rejoignez-nous ! Rendez-vous sur le terrain où nous espérons vous voir bientôt.



Le club de Pétanque de Geudertheim a vu le jour en 1988, suite à un rassemblement de passionnés qui pratiquaient la pétanque sur un petit bout de terrain situé à côté de la salle polyvalente. Dès son implantation, cette activité devient très attractive, et la municipalité lui attribue un terrain de jeux avec un club house situé près de la déchèterie.

Le club s'affilie en 1991 à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP), ce qui permet aux adhérents de participer à des compétitions officielles et de rencontrer d'autres clubs.

Fin 1998, le Pétanque-club de Geudertheim est dissous, ainsi que le Pétanque-club de Brumath. Début 1999, la fusion de ces deux clubs donne naissance au PÉTANQUE-CLUB DE LA ZORN, qui attire ainsi des joueurs de Geudertheim, de Brumath et des alentours.

Plusieurs grandes manifestations sont organisées telles que : le Championnat qualificatif de Ligue des Vétérans, des concours de secteurs de la zone nord, des concours amicaux, des concours vétérans, toutes compétitions qui connaissent un vif succès tant sportif que populaire.

Un Congrès Départemental, suivi d'une Assemblée Générale électorale du Comité du Bas-Rhin, a été organisé à la salle des fêtes en décembre 2009.

Récemment, le 5 février 2011, a également eu lieu à la salle polyvalente l'Assemblée Générale de la Ligue d'Alsace de la FFPJP, qui rassemble les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Nous remercions le maire Pierre GROSS qui s'investit et nous fait l'honneur de participer à chaque fois à nos différentes manifestations.

Le comité de gestion, orchestré par son président Christian WOLFF, a su donner une dynamique et une réelle popularité au club. Tous les pétanqueurs bas-rhinois, voire des départements limitrophes, aiment bien venir jouer chez nous, où ils apprécient convivialité, bonne organisation et surtout « plaisir de jouer ».

Le site du club est toujours accueillant, ses terrains de jeux toujours bien tracés et entretenus, très techniques, appropriés à la pratique de la pétanque, sans compter le sourire et la générosité de ses bénévoles. C'est pour ces raisons qu'il connaît un réel succès et que tout le monde vient avec plaisir. Le club a un effectif actuel de quelque 20 licenciés et de quelques cartes de membre, et compte dans ses rangs un arbitre international.

Les entraînements ont lieu deux fois par semaine, le mardi et le vendredi à partir de 19 h 30.

Les jeudis après-midi sont réservés aux compétitions vétérans, et les samedis après-midi aux championnats de secteurs, et autres qualificatifs ou championnats des clubs.

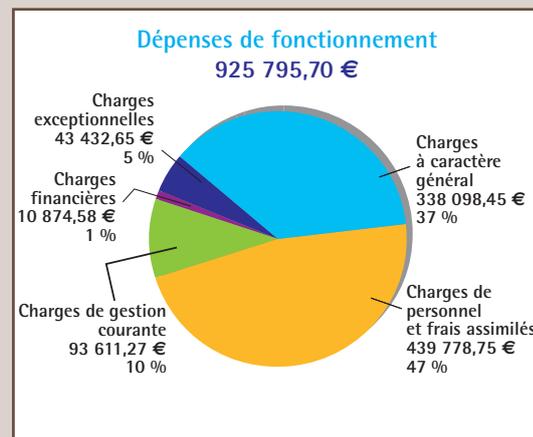
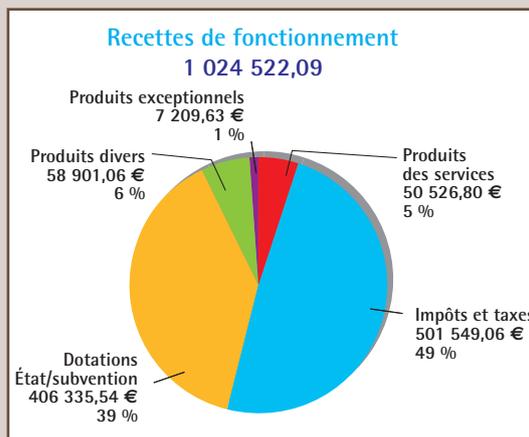


Les finances de notre commune

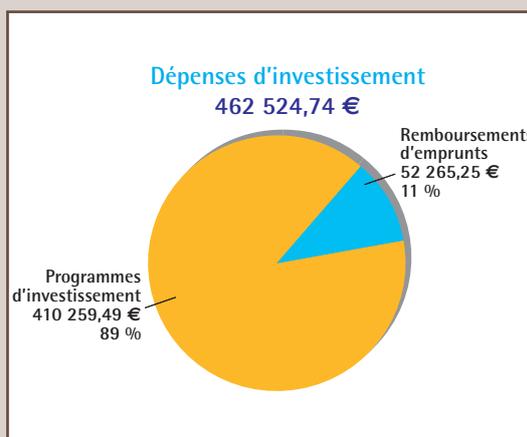
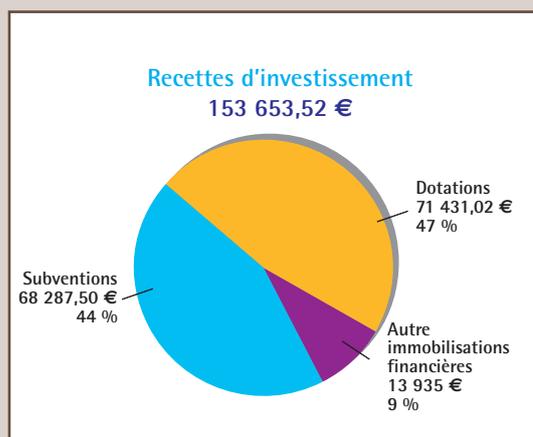
Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2010

Lors de sa séance du 1^{er} avril 2011, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte administratif 2010 de Geudertheim qui révèle un excédent de fonctionnement de 98 726,39 € ainsi qu'un déficit d'investissement de 175 574,15 €.

Il a également constaté la parfaite adéquation entre ce compte administratif et le compte de gestion établi par le trésorier général.



Excédent de fonctionnement : 98 726,39 €



Excédent d'investissement 2009 reporté (pour mémoire) : 133 297,07 €

Déficit d'investissement : 175 574,15 €

Résultat de l'exercice 2010 : - 76 847,76 €

Excédent 2009 reporté (pour mémoire) : 510 639,94 €
 Résultat cumulé : 433 792,18 €

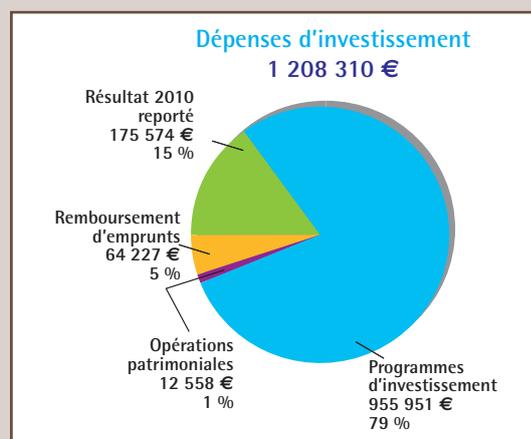
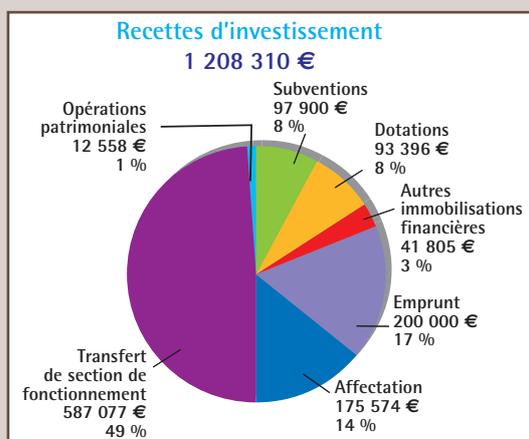
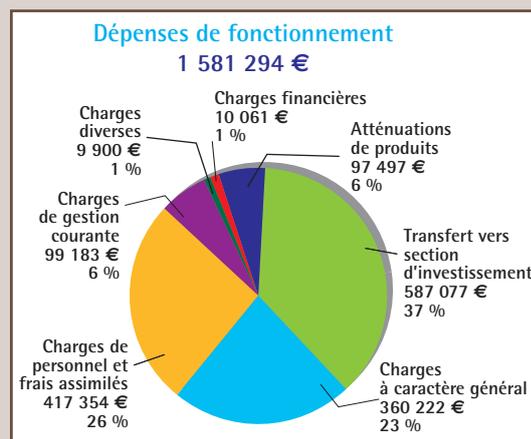
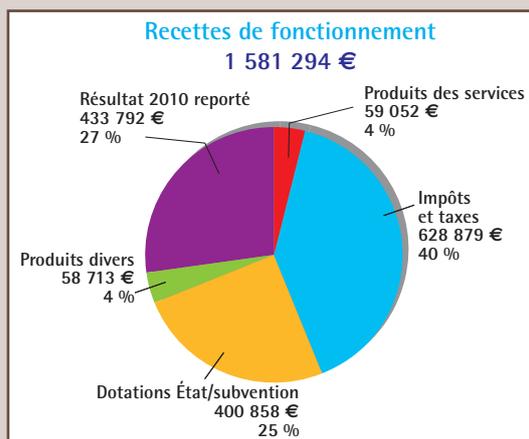
Quelques exemples de dépenses d'investissement pour 2010 :

- Travaux Forêt : 31 676,43 €
- Parcours santé : 91 176,23 €
- Achat bâtiment "Waldeck" : 162 653,95 €
- Bâtiments divers : 19 463,04 €
- Bâtiments scolaires : 8 446,86 €
- Matériel informatique École : 8 956,84 €
- Éclairage public : 37 504,43 €
- Clocher temple : 1 404,10 €
- Acquisition de terrain (piste cyclable) : 5 078,70 €
- Signalisation horizontale : 3 525,93 €
- Remboursement de capital (emprunts en cours) : 52 265,25 €

Le Budget primitif 2011

Le budget primitif 2011 a été préparé par les services administratifs et la commission Finances, puis présenté le 1^{er} avril 2011 au conseil municipal qui l'a approuvé à l'unanimité sans augmentation des taux.

Il s'élève à 1 581 294 € en section de fonctionnement et 1 208 310 € en section d'investissement et dévoile les projets chiffrés pour l'année en cours.



Quelques exemples de dépenses d'investissement prévues pour 2011 :

- Aire de loisirs (city stade et aménagements divers) : 200 000 €
- Plan d'aménagement d'ensemble "Ruheplatz" (finalisation) : 193 500 €
- Aire de remplissage : 82 500 €
- Éclairage public : 200 000 €
- Travaux bâtiments communaux : 25 000 €
- Entretien des berges de la Zorn : 20 000 €

Les impôts directs en 2011 : ce qui change !

La loi de finance 2011 prévoit de réaffecter les impôts locaux au sein des communes et communautés de communes dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle. Dans ce contexte, des calculs de "taux de référence 2010" sont prévus.

Pour les entreprises : la taxe professionnelle est principalement remplacée par la "Cotisation Foncière des Entreprises" (CFE, dont le taux de référence est fixé à 16,92 %) et la "Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises" (CVAE).

Pour les particuliers :

- Le taux de la **Taxe sur le foncier bâti** reste inchangé.
- Pour la **Taxe sur le foncier non bâti**, le taux appliqué à Geudertheim en 2010 (44,97 %) est multiplié par 1,0485 pour donner le taux de référence de 47,15 %. Cette hausse de taux n'aura pas d'impact pour le contribuable car elle compense la baisse des frais d'assiette et de recouvrement consentie par l'État.
- Pour la **Taxe d'habitation**, la part versée jusque là par le contribuable au département (8,77 % en 2010) est répartie entre la communauté des communes (3,04 %) et la commune (5,73 %). D'où un nouveau taux de 13,81 % (5,73 % + 8,08 %, taux de taxe d'habitation de Geudertheim en 2010), qui est multiplié par 1,034 pour compenser la baisse des frais de gestion prélevés auparavant par l'État, ce qui donne un taux de référence 2010 de 14,28 %.

Les taux de référence en résumé :

CFE	16,92 %
Taxe sur le foncier bâti	7,06 %
Taxe sur le foncier non bâti	47,15 %
Taxe d'habitation	14,28 %

Sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter ces taux pour l'année 2011, ce qui garantira aux contribuables une stabilité des dépenses liées aux impôts locaux (hors évolution des bases).

Il a également approuvé la proposition du maire visant à instaurer un abattement de 10 % en faveur des personnes handicapées et invalides pour le calcul de la taxe d'habitation, avec effet au 1^{er} janvier 2012.

DÉCEMBRE 2010

■ NAISSANCE

- 26/12

Léon Frédéric Jean ERTZSCHEID né à Strasbourg, fils de Frédéric ERTZSCHEID et de Nina ROCCHI, 9 rue du Château d'Eau



JANVIER 2011

■ JUBILAIRES

- 1/01

Alfred MUHL
2 rue du Puits, **81 ans**

- 2/01

Antonio NAVARRO
2 rue des Violettes, **94 ans**

- 5/01

Charles BEYER
21 rue Hornwerck, **85 ans**

- 8/01

Caroline MARTINI née BURIG
11 rue de la Montée, **84 ans**

René KOESTER

24 rue de l'Arche, **83 ans**

- 19/01

Jacqueline MARQUES née BERNHARD
3 rue Louis Pasteur, **80 ans**

- 20/01

Joseph HUSS
6 rue Dietweg, **80 ans**

- 22/01

Charles HAERRIG
17a rue des Petits Champs, **81 ans**

- 23/01

Albert KRIPPLEBEN
29 rue du Gal de Gaulle, **89 ans**

- 24/01

Berthe WAYDELICH née ROSER
10 rue Dietweg, **82 ans**

- 27/01

Marie-Louise JUNG née SUSS
9 rue des Petits Champs, **82 ans**

- 30/01

Berthe HOLZ née GELDREICH
5 rue des Potagers, **80 ans**

- 31/01

Erna FRIEDRICH née WENDLING
3 route de Bietlenheim, **97 ans**



FÉVRIER 2011

■ JUBILAIRES

- 5/02

Philippe SCHMITT
93 rue du Gal de Gaulle, **89 ans**

- 14/02

Marie KRIPPLEBEN née UMECKER
29 rue du Gal de Gaulle, **88 ans**

- 22/02

Charles GANGLOFF
10 route de Bietlenheim, **91 ans**

Caroline SCHNEIDER née GROSS
27 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

■ DÉCÈS

- 12/02 à Geudertheim, dans sa 89^e année

Maurice Norbert Georges MAIGNAN
7 rue Albert Schweitzer



MARS 2011

■ JUBILAIRES

- 10/03

Frieda ENG née BRANDNER
4 rue de l'Arche, **98 ans**

- 19/03

Catherine GANGLOFF née ROTH
8 route de Bietlenheim, **85 ans**

Georges LOSER

24 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

- 20/03

Marie MEISSNER née HAMM
32 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**

- 21/03

Charles WEIL
45 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

Anna FURST née NOÉ

2 rue de la Rivière, **89 ans**

- 23/03

Colette UBRIG née OSWALD
11 rue des Petits Champs, **81 ans**

- 24/03

Joseph HARNISCH
30 rue Hornwerck, **81 ans**

- 26/03

Marie SUSS née GANGLOFF
17 rue Hornwerck, **86 ans**

■ NAISSANCES

- 3/03

Timéo Patrick Nicolas TARANTO

né à Schiltigheim, fils de Jérôme TARANTO et de Stéphanie BOUCHENEZ, 8a rue du Chevreuil

- 17/03

Thibaud Lionel RIEDINGER

né à Haguenau, fils de Lionel RIEDINGER et de Christelle HUFSCHEMITT, 5 rue Hof

- 18/03

Romane Clémentine KAROTSCH

née à Strasbourg, fille de Jean-Luc KAROTSCH et de Marie-Odile RODRIGUEZ, 35a rue du Gal de Gaulle

Merci de nous transmettre les dates de vos prochaines manifestations pour publication dans le prochain G'IM avant le 22 juin 2011